

Question écrite n° 11908 de M. Louis Duvernois (Français établis hors de France - UMP)

publiée dans le JO Sénat du 05/06/2014 - page 1286

M. Louis Duvernois appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la fermeture, prévue fin juillet 2014, de l'Institut français du Cap-Vert. En effet, celle-ci suscite l'incompréhension des milieux intellectuels et culturels des deux pays et ce, d'autant que le Cap-Vert est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie. Si cette décision semble irrévocable du côté français, il estime que cette politique du ciseau budgétaire est totalement préjudiciable au rayonnement culturel et linguistique de notre pays. Par ailleurs, il souhaite savoir comment la France pourra maintenir les actions de coopération culturelle avec le Cap-Vert, comme cela est annoncé, en l'absence des outils nécessaires à leur bon fonctionnement?

Réponse du Ministère des affaires étrangères et du développement international

publiée dans le JO Sénat du 03/07/2014 - page 1610

L'Institut français du Cap-Vert, fragilisé par un déménagement l'ayant éloigné de ses publics traditionnels, accueillait moins de public que par le passé et avait perdu de son énergie et de sa pertinence. Après une large concertation avec les ministères et les institutions culturelles et universitaires concernés, une transition est en cours. Les fonds et les matériels seront remis à des partenaires qui auront pour objectif de poursuivre et de développer l'œuvre engagée, rapprocher nos pays et valoriser ce patrimoine commun. La création d'un Institut de la langue française au sein de l'Université de Cap-Vert, à l'initiative de la rectrice, ancienne boursière du gouvernement français apportera une continuité à cette activité essentielle et permettra l'appropriation par les institutions cap-verdiennes de ces secteurs. L'absence de l'Institut français au Cap-Vert ne signifie pas la disparition de la coopération française à Praia. De nombreux dispositifs de coopération se caractérisent par des partenariats noués entre l'ambassade et les Alliances françaises ou d'autres structures locales (Centre bi-nationaux, universités...). Ce sera le cas au Cap-Vert où l'ambassade aura pour mission de préserver et d'animer ces partenariats. Pour accompagner cette évolution et au vu du statut particulier du Cap-Vert, des moyens humains et financiers sont maintenus et en particulier un budget spécifique avec l'appui d'un agent en charge de l'animation de notre politique de coopération. Dans ce cadre, notre action à Praia s'appuiera sur les échanges universitaires portés par les étudiants, les professeurs et les chercheurs des deux pays, les bourses, la coopération linguistique avec les universités ou l'Alliance française de Mindello, et les échanges culturels qui ont permis à des artistes de renoms d'émerger sur la scène internationale.